



MAIRIE de VELAUX

N/REF : JPM/ID/MP/19

INFORMATION

Je soussigné, Jean-Pierre MAGGI Maire de la commune de Velaux, informe les administrés de la mise à disposition en Mairie des documents suivants :

- le Compte Administratif 2018 (CA) comprenant notamment les 2 tableaux relatifs au bilan des acquisitions et cessions foncières communales
- le Budget Primitif 2019 (BP)

Ces documents budgétaires ont été portés à la connaissance des membres du Conseil municipal lors de la séance du 11/04/19.

Ils sont déposés pour consultation à compter de ce jour auprès du service pré-accueil de l'Hôtel de ville, aux jours et horaires habituels d'ouverture au public.

La note de présentation synthétique du CA et du BP sera mise en ligne dans le délai maximal d'un mois, sur le site officiel de la ville www.velaux.fr.

Fait à Velaux le 19 avril 2019

Le Maire
Jean-Pierre MAGGI

